

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**



***MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES***

**CENTIEME SESSION DU CONSEIL  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS  
(OIM)  
GENEVE, DU 05 AU 07 NOVEMBRE 2011**

**DECLARATION DE LA DELEGATION  
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**PAR**

**SEBASTIEN MUTOMB MUJING  
CHARGE D'AFFAIRES A.I.**

**GENEVE, LE 07 NOVEMBRE 2011**

Monsieur le Président,

Ma délégation se réjouit de votre élection à présidence de la centième session du Conseil et assure à tous les membres du Bureau de sa totale collaboration.

Qu'il me soit permis également de féliciter votre prédécesseur, S.E.M. Idriss JAZAÏRY, Ambassadeur et Représentant permanent d'Algérie, et tous les membres de son Bureau pour l'excellent travail abattu durant leur mandat.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue dans la famille OIM aux quatorze nouveaux Etats membres ainsi qu'aux cinq observateurs. Ces nouvelles adhésions confirment, à plusieurs égards, l'importance grandissante de la question migratoire dans notre monde d'aujourd'hui. L'approche de la gestion régionale des questions migratoires se verra renforcée avec l'accession de quatre organisations sous-régionales.

Monsieur le Président,

Dans sa soixantième année d'existence, l'OIM, tout en assumant son mandat traditionnel d'aide aux retours temporaires ou définitifs des migrants, s'impose comme la principale tribune internationale de dialogue sur la politique migratoire. Les réflexions approfondies sur la migration internationale initiée en 2011 durant les différentes sessions du Conseil répondent favorablement aujourd'hui aux attentes de ses membres et de la communauté internationale, en ce qui concerne la prise en compte de tous les aspects relatifs aux migrations internationales. Ainsi les tendances mondiales actuelles de la migration internationale et leurs défis se verront-ils mieux traités par de nouvelles solutions bien balisées. Car, tous les Etats du monde sont devenus pratiquement des pays de transit, d'accueil ou d'origine des migrants.

Monsieur le Président,

La migration est un phénomène fondamentalement humain et en soi naturel. Tout en luttant contre ses aspects négatifs actuels, il convient d'exploiter à fond son volet positif. Il est donc vrai de dire qu'une politique migratoire responsable, c'est-à-dire bien gérée, est un outil indispensable pour le développement économique et social tant du pays d'accueil que du pays d'origine. Elle se présente aussi comme un facteur efficace pour le rapprochement et la compréhension entre les peuples. Ainsi, la migration de la main d'œuvre, si l'on en juge par sa récente ampleur, a induit à de nombreuses nations des progrès socio-économiques considérables. Quant aux transferts d'argent, ils



augmentent le volume des mouvements mondiaux des capitaux et contribuent aux financements de certains projets d'intérêt local ou communautaire.

C'est dans ce contexte que je situe les excellentes relations entre l'OIM et la RDCongo, lesquelles se sont consolidées depuis l'adhésion en 2001 de mon pays à cette organisation. Nous ne cesserons jamais de le répéter que le programme MIDA, Migration pour le Développement en Afrique, a permis l'accroissement des potentialités dans mon pays. Les principaux domaines bénéficiaires de ce programme sont principalement : l'Administration publique, la Santé, l'Enseignement supérieur. Dans le domaine de l'Enseignement, pour y revenir, je ne manquerai pas de souligner que grâce au programme MIDA, les facultés des Sciences de l'Université de Lubumbashi, de Kinshasa, de Mbuji Mayi, menacées de fermeture suite à la carence des professeurs, continuent à fonctionner normalement.

Monsieur le Président,

Les documents de conférence et les diverses publications mis à notre disposition par l'Administration de l'OIM démontrent à suffisance l'ampleur du travail que le Directeur général et ses collaborateurs sont en train d'accomplir en faveur des migrants. Cela prouve aussi que les questions migratoires occupent à ce jour dans le monde une place prépondérante dans le vécu quotidien tant des migrants que des Etats ou des Institutions internationales.

C'est pour cela que nous encourageons les responsables de l'OIM de poursuivre la réforme structurelle entamée, en vue de répondre mieux encore aux exigences permanentes des questions migratoires. Nous réitérons notre appui à la création du Mécanisme du Financement des situations urgentes migratoires pour faire face aux catastrophes naturelles qui augmentent dans le monde suite au changement climatique. Cela permettra une fourniture rapide de l'aide humanitaire aux populations touchées. Néanmoins, il sera judicieux, dans le cadre du renforcement des capacités, que l'OIM apporte son expertise à l'amélioration des structures nationales pour les premières interventions urgentes.

Je vous remercie.